

CERCLE DES PYRAMIDES

ACTUALITES DE LA PROTECTION SOCIALE

Brigitte ECARY
Geneviève BERAUD-GRAVILLON
Pascal MARON
Marc TOURTOULOU
SPAC Actuaires
Actuaires conseils

Bruno SERIZAY
CAPSTAN
Avocat conseil en droit social

RETRAITE

Accord ARRCO-AGIRC du 13 mars
2013

Les rapports du COR

Avril 2013

SOMMAIRE

I – REGIMES DE PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTE

- a. L'Accord National Interprofessionnel relatif à la sécurisation de l'emploi et sa transposition législative
- b. Les suites du décret du 9 Janvier 2012
- c. Fiscalisation des Mutuelles et Institutions de Prévoyance

II – RETRAITE

- a. Accord ARRCO-AGIRC
- b. Les rapports du COR

III – ACTUALITE SOCIALE

Accord ARRCO-AGIRC du 13 mars 2013

⇒ Augmentation des cotisations contractuelles obligatoires

1^{er} janvier 2014 : 6,10% T1, 16,10% T2 à l'ARRCO, 16,34% à l'AGIRC
(taux d'appel : 7,625%, 20,125% et 20,425% respectivement)

1^{er} janvier 2015 : 6,20% T1, 16,20% T2 à l'ARRCO, 16,44% à l'AGIRC
(taux d'appel : 7,75%, 20,25% et 20,55% respectivement)

⇒ Moindre revalorisation des prestations

au 1^{er} avril 2013 : 0,80% à l'ARRCO et 0,50% à l'AGIRC
(valeurs de point ARRCO de 1,2513 €, AGIRC de 0,4352 €)

aux 1^{er} avril 2014 et 2015 : inflation moins 1 point

⇒ Maintien d'un rendement constant sur 2013-2015

Salaire de référence 2013 : ARRCO de 15,2284 €, AGIRC de 5,3006 € (soit une cotisation GMP de 795,12 € pour 2013)

Accord ARRCO-AGIRC du 13 mars 2013

⇒ Orientations pour le long terme

- Négociations avec l'Etat et l'UNEDIC sur la prise en charge de la part des droits gratuits chômage
- Mise en place d'un groupe de travail : propositions avant fin 2013
 - Moyens permettant d'identifier les caractéristiques des allocataires pour cibler les mesures à prendre
 - Réflexion sur l'évolution des paramètres de réversion
 - Conditions de l'extension de l'AGFF à la Tranche C
 - Ouverture d'une option d'affectation de la cotisation de 1,50% prévoyance-décès à la retraite supplémentaire
- Travaux 2014
 - Convergence des paramètres de gestion ARRCO et AGIRC
 - Mise en place d'un dispositif de pilotage sur le long terme
 - Analyse de l'incidence des mesures qui seront prises sur le régime de base, et conditions de transposition,
 - Identification les évolutions complémentaires nécessaires

Accord ARRCO-AGIRC du 13 mars 2013

⇒ Ce qui a été proposé par le MEDEF mais n'a pas été adopté

- Une augmentation du taux d'appel plutôt que du taux contractuel
- Une désindexation des pensions jusqu'en 2017 plutôt que jusqu'en 2015
- La réversion
 - Taux 56% à 60 ans – 51,3 % à 55 ans
 - Proratisation en fonction de la durée de mariage rapportée à la durée nécessaire pour l'obtention du taux plein au régime de base
- Prestations AGFF
 - Affectées d'une contribution de solidarité de 1% en 2014 à 5% en 2018
 - Modifiées à compter de 2019 pour reculer l'âge effectif de liquidation

SOMMAIRE

I – REGIMES DE PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTE

- a. L'Accord National Interprofessionnel relatif à la sécurisation de l'emploi et sa transposition législative
- b. Les suites du décret du 9 Janvier 2012
- c. Fiscalisation des mutuelles et Institutions de Prévoyance

II – RETRAITE

- a. Accord ARRCO-AGIRC du 13 mars 2013
- b. Les rapports du COR

III – ACTUALITE SOCIALE

Les derniers rapports du COR

⇒ Plusieurs rapports et documents sortis récemment :

- Perspectives 2020-2040-2060 (11^{ème} rapport du 19 décembre 2012)
- Etat des lieux du système français (12^{ème} rapport du 22 janvier 2013)
- Compléments aux perspectives 2020-2040-2060 (réunion plénière du 26 février 2013)
- Compléments aux perspectives 2020-2040-2060 : résultats par régimes (réunion plénière du 26 mars 2013)

Les derniers rapports du COR

⇒ Perspectives 2020-2040-2060 : les hypothèses

Synthèse des principales hypothèses retenues pour les projections

Hypothèses démographiques		
* Fécondité	1,95 enfant par femme à partir de 2015	
* Espérance de vie	Allongement de l'espérance de vie à 60 ans entre 2010 et 2060 : de 22,2 à 28,0 ans pour les hommes, de 27,2 à 32,3 ans pour les femmes	
* Migrations	Solde migratoire de + 100 000 personnes par an	
Hypothèses économiques		
	Croissance annuelle de la productivité du travail à long terme	Taux de chômage à long terme
* Scénario A	1,8 %	4,5 %
* Scénario B	1,5 %	4,5 %
* Scénario C	1,3 %	7,0 %
* Variante A'	2,0 %	4,5 %
* Variante C'	1,0 %	7,0 %
Hypothèses réglementaires		
* Durée d'assurance (taux plein)	Passage de 41 ans en 2012 à 41,75 ans en 2020 selon le principe de la loi du 21 août 2003, puis maintien à 41,75 ans jusqu'en 2060	
* Revalorisation des pensions	Sur les prix	

Les derniers rapports du COR

➔ Perspectives 2020-2040-2060 : les projections court terme

**Solde financier du système de retraite
(hors produits et charges financières)**

en % de PIB		2011	2014	2017	2020
Tous régimes (AGIRC- ARRCO rendements constants)	Scénario A				-0,9%
	Scénario B				-1,0%
	Scénario C	-0,7%	-0,9%	-1,0%	-1,0%
	Variante A'				-0,9%
	Variante C'				-1,1%
en Mds d'€ 2011		2011	2014	2017	2020
Tous régimes (AGIRC- ARRCO rendements constants)	Scénario A				-21,3
	Scénario B				-22,3
	Scénario C	-14,0	-18,8	-21,3	-22,5
	Variante A'				-20,8
	Variante C'				-24,9

Un déficit à l'horizon 2020 moitié moins important que celui des projections 2010 :
changement des hypothèses et intégration de la réforme des retraites de 2010 et des suivantes

Les derniers rapports du COR

⇒ Perspectives 2020-2040-2060 : les projections long terme
**Solde financier du système de retraite
 (hors produits et charges financières)**

en Mds d'€ 2011		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Tous régimes (AGIRC- ARRCO rendements constants)	Scénario A		-21,3	-21,9	-17,1	-4,5	4,2
	Scénario B		-22,3	-27,5	-29,9	-26,9	-27,8
	Scénario C	-14,0	-22,5	-39,9	-50,7	-55,2	-62,8
	Variante A'		-20,8	-17,5	-7,8	10,6	24,8
	Variante C'		-24,9	-52,9	-74,3	-88,9	-105,1
Tous régimes (AGIRC- ARRCO rendements décroissants)	Scénario A		-21,2	-18,3	-5,0	22,6	56,3
	Scénario B		-22,4	-26,2	-24,3	-11,7	5,1
	Scénario C	-14,0	-22,4	-38,7	-45,8	-42,0	-34,9
	Variante A'		-20,1	-11,8	9,7	47,4	92,6
	Variante C'		-24,7	-51,8	-70,0	-77,8	-82,5

En scénario central (B), le solde financier est relativement stable.

L'hypothèse de décroissance du rendement ARRCO-AGIRC a un impact majeur sur les projections
 (et sur le niveau des pensions versées !)

Les derniers rapports du COR

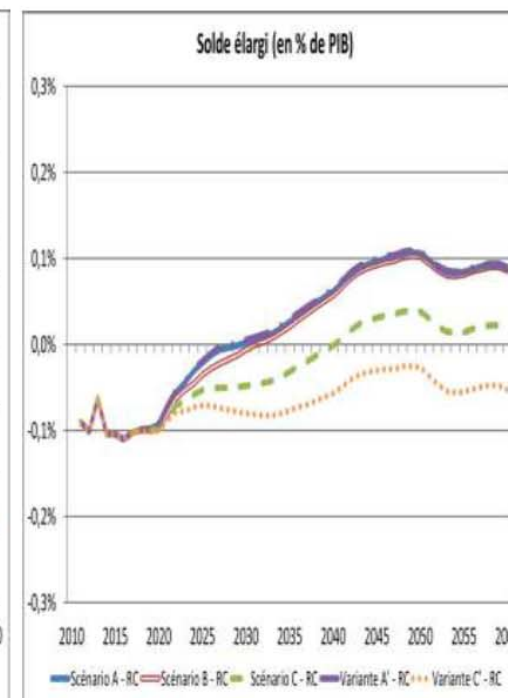
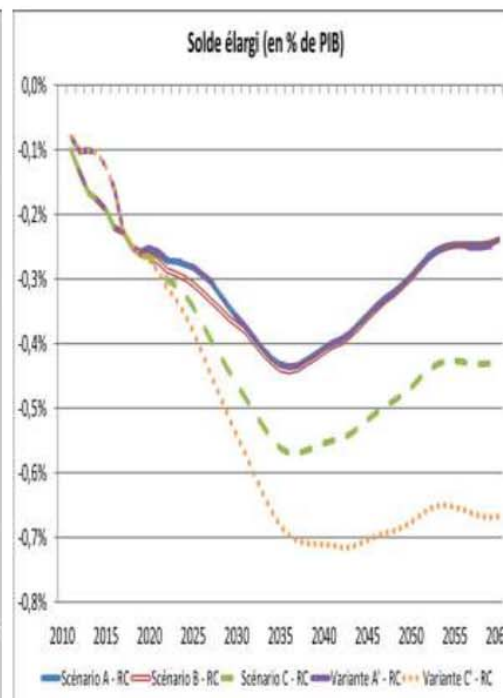
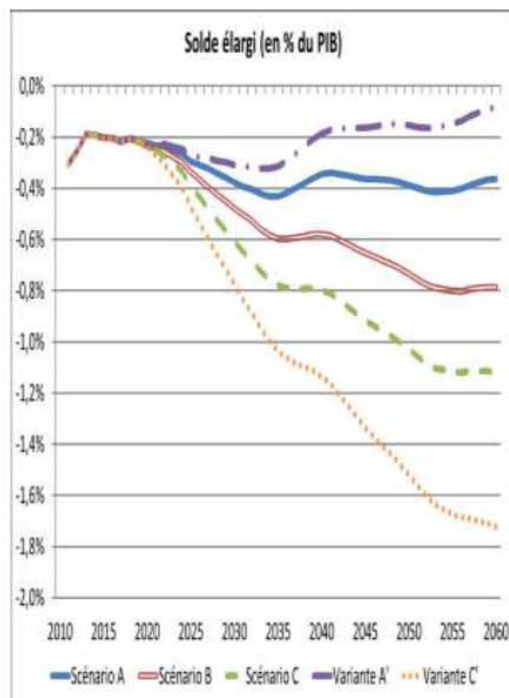
⇒ Perspectives 2020-2040-2060 : résultats par régime

Solde élargi (en % du PIB)

CNAV

ARRCO

AGIRC



Les derniers rapports du COR

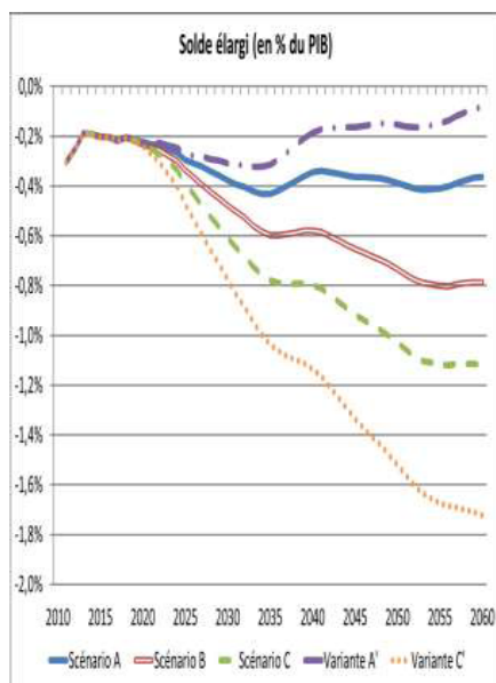
⇒ Perspectives 2020-2040-2060 : résultats par régime

Solde élargi (rendements décroissants AGIRC et ARRCO)

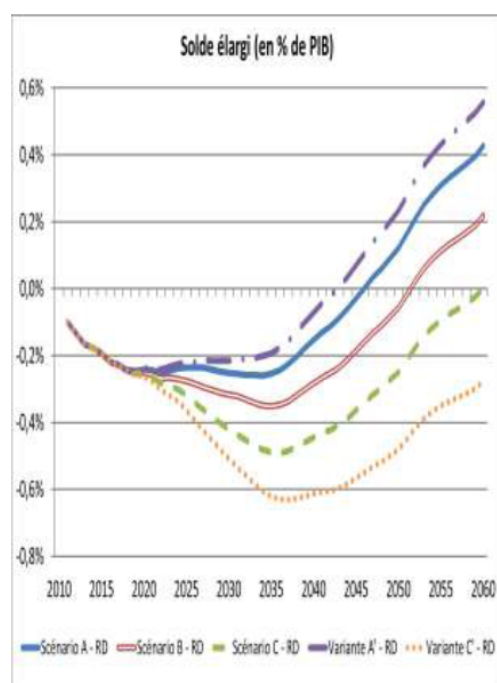
Actualités Protection Sociale

Avril 2013

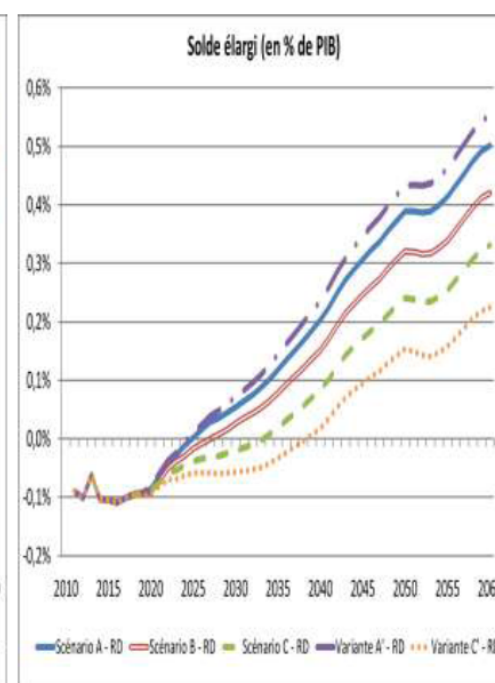
CNAV



ARRCO (rend. décr.)



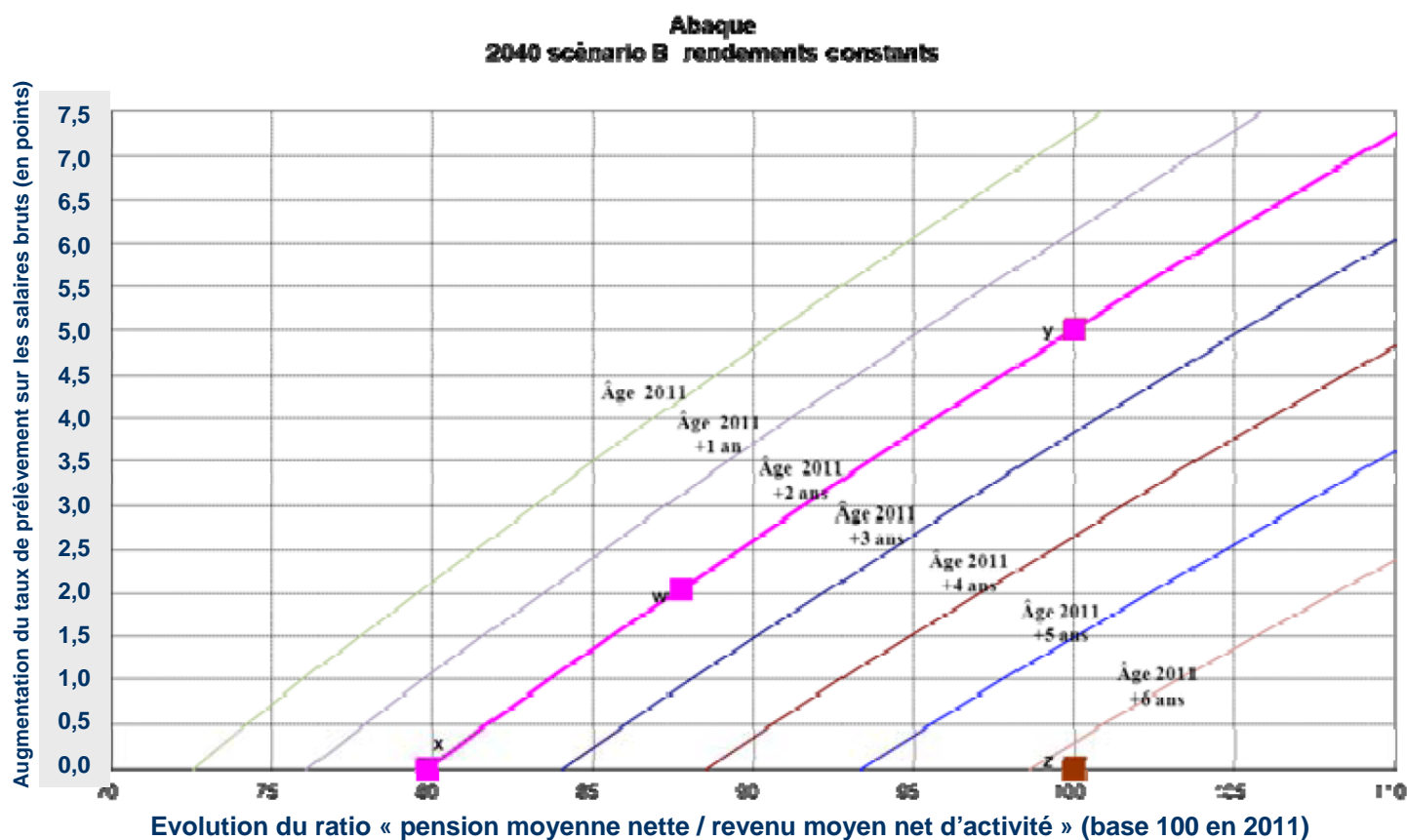
AGIRC (rend. décr.)



Les derniers rapports du COR

➔ Perspectives 2020-2040-2060 : les conditions du rééquilibrage

Abaque à l'horizon 2040 – scénario B – rendements AGIRC-ARRCO constants



Retraite : on en parle

- ⇒ Réforme du régime de base : conférence sociale mi-juin, après remise d'un rapport de la « Commission MOREAU », pour décision en septembre :
 - ⇒ Désindexation des pensions (sauf les « petites » pensions)
 - ⇒ Poursuite de l'augmentation du nombre de trimestres validés pour pouvoir liquider à taux plein (mais pas de relèvement de l'âge légal)
 - ⇒ Réflexion plus générale sur une réforme de plus grande envergure :
 - ⇒ A minima une convergence des règles des différents régime de base
 - ⇒ Passage à un régime en points ?
- ⇒ Fiscalité : révision des « niches » fiscales des retraités :
 - ⇒ Abattement de 10% sur les pensions
 - ⇒ Taux réduit de CSG (6,60%)
 - ⇒ Exonération fiscale des majorations enfants
- ⇒ Retraite supplémentaire - projet de texte pour encadrer les salaires des patrons des grandes entreprises : fin des retraites à prestations définies ?

SOMMAIRE

I – REGIMES DE PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTE

- a. L'Accord National Interprofessionnel relatif à la sécurisation de l'emploi et sa transposition législative
- b. Les suites du décret du 9 Janvier 2012
- c. Fiscalisation des Mutuelles et Institutions de Prévoyance

II – RETRAITE

- a. Accord ARRCO-AGIRC
- b. Les rapports du COR

III – ACTUALITE SOCIALE

Actualité sociale : projets

- ⇒ Allocations familiales modulées en fonction du revenu
- ⇒ Déblocage exceptionnel de la participation dans la limite d'un plafond de 20 000 €
- ⇒ Réforme possible d'ici la fin de l'année de l'indemnisation chômage
- ⇒ Contribution de 75% (toutes impositions confondues) sur les rémunérations supérieures à 1M€, à la charge des entreprises